

## Semaine mondiale d'action pour l'éducation de 2019

### 1. 2019: Contexte

#### Contexte général

2019 est une année importante pour l'éducation. Au sein des Nations Unies, l'objectif de développement durable 4 relatif à l'éducation fera l'objet d'un examen au Forum politique de haut niveau (FPHN). Le Forum de haut niveau de cette année se tiendra en même temps que l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019, en présence des chefs d'État.

2019 est aussi une année importante pour le mouvement puisqu'elle marque son 20e anniversaire. Après 20 ans d'existence, la campagne doit veiller à rester pertinente et à se réinventer là où il s'avère nécessaire, pour remplir sa mission de défense du droit à l'éducation pour tous.

La Semaine mondiale d'action pour l'éducation (SMAE) est un événement phare pour le mouvement de la société civile œuvrant pour l'éducation, qui est un grand succès depuis sa création en 2003. En 2016, l'accent a été mis sur le financement de l'éducation qui est resté un domaine central en 2017 (le thème plus général comprend la redevabilité et la plus grande participation de la société civile) et en particulier en 2018 après la conférence de Dakar sur la reconstitution des ressources. Cette continuité est jugée importante et les nouveaux thèmes devraient donner la priorité aux liens avec les années précédentes. Le financement de l'éducation (domaine stratégique 4 de la CME) est essentiel pour réaliser tous les objectifs de l'ODD4 d'ici 2030 et le financement de l'éducation doit donc rester au cœur des campagnes de la CME en tant que thème sous-jacent, lié à tous les autres thèmes. Le suivi du budget de l'éducation et la privatisation seront les principaux thèmes au cœur de la campagne de financement de 2019, avec le cadre des 4S et la justice fiscale (expliquée dans un document séparé).

Un autre thème commun qui devrait guider toutes nos actions coordonnées est le renforcement de la société civile. L'exclusion des organisations de la société civile et des syndicats par divers gouvernements aux niveaux national et régional affecte notre capacité à mesurer les engagements pris en faveur de l'ODD4. La Campagne mondiale pour l'éducation soutient la participation institutionnalisée de la société civile au suivi et la mise en œuvre de l'ODD4 et de l'Éducation 2030 aux niveaux national, régional et international. Malgré de nombreux engagements en faveur d'une participation collective et inclusive des gouvernements et de la communauté internationale, un certain nombre de coalitions nationales de l'éducation et diverses organisations de la société civile sont exclues de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de l'ODD4, la mise en œuvre de mécanismes institutionnels efficaces de dialogue social avec le corps enseignant est trop souvent ignorée et les activistes de l'éducation, représentants syndicaux et étudiants sont souvent pénalisés ou brutalisés pour leur action. L'exclusion de la société civile légitime est contraire à l'engagement collectif pris de mettre en œuvre et d'assurer le suivi de l'ODD4. C'est pourquoi il est très important de souligner la force et la représentativité de la société civile.

Nous nous trouvons à un moment critique qui exige de tous les partenaires qu'ils s'engagent plus fermement à assurer dans les délais requis une éducation gratuite et de qualité pour tous, comme le prévoit le programme Éducation 2030 : les enfants qui commenceront l'école en 2019 termineront leurs 12 années d'éducation de base d'ici 2030. C'est aussi le moment propice pour interroger les parties prenantes sur leur engagement et pour évaluer si le droit fondamental de l'homme à une éducation publique gratuite et inclusive de qualité pour tous deviendra une réalité.

## Les principaux domaines d'intervention de la CME

### Égalité et non-discrimination

Le domaine 1 du plan stratégique de la CME affirme fortement qu'il incombe et continuera d'incomber à l'État d'assurer une éducation publique gratuite, inclusive et de qualité à tous, en particulier aux communautés et personnes exclues/marginalisées. La croissance et le soutien de l'offre privée d'éducation minent les engagements pris par les gouvernements en faveur d'un enseignement public gratuit et inclusif de qualité. Il est important que les campagnes de la société civile veillent à ce que l'éducation inclusive soit réalisée/accessible. L'éducation des enfants, des jeunes et des adultes handicapés fait partie du programme Éducation 2030 mais elle est souvent négligée par les États et les ministères de l'éducation. Les politiques progressives d'éducation concernant l'accès, l'égalité, l'équité et l'inclusion ne doivent pas être omises des politiques publiques et des plans du secteur de l'éducation. En outre, les États doivent reconnaître que des enseignants bien formés, rémunérés, soutenus et qualifiés ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous et ils doivent assurer des ressources pour la formation permanente et inclusive des enseignants.

### Education transformatrice

L'évaluation de la qualité de l'éducation n'est pas une tâche facile et ne peut être mesurée uniquement à l'aide de tests standardisés. L'éducation ne devrait pas se limiter à l'acquisition des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul, mais devrait aussi viser à préparer les citoyens à être des détenteurs actifs et assertifs de leurs droits et à jouer un rôle actif dans la formation du présent et de l'avenir des sociétés. Comme notre premier Président l'a souligné dans son message vidéo, le droit à l'éducation devrait aller de pair avec l'acquisition et la revendication de droits par l'éducation. Il s'agit là des principes fondamentaux du domaine stratégique 2 de la CME, qui devraient servir de base à la définition de l'éducation donnée par le mouvement.

### Education dans les situations d'urgence

Un risque évident pour l'engagement pour droit à l'éducation et sa réalisation est celui des conflits dans le monde entier, ainsi que la menace des catastrophes naturelles, comme le souligne le domaine stratégique 3 de la CME. Il s'agit notamment du conflit en cours au Moyen-Orient, mais aussi de crises cachées et prolongées dans d'autres coins du monde. Avec environ 535 millions d'enfants (près d'un enfant sur quatre) vivant dans des pays touchés par des conflits ou des catastrophes, cette question revêt une importance particulière aujourd'hui. Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2019 aborde spécifiquement les questions de migration et l'éducation des personnes déplacées, des migrants ou des groupes affectés par les conflits devrait rester un thème central de nos actions coordonnées.

## Contexte politique de la CME

Les positions politiques de la CME relatives à ces domaines d'intervention qui devraient guider nos objectifs de campagne et d'activités, sont les suivantes :

- Les objectifs de l'ODD4 sont liés et interdépendants, de sorte qu'une approche globale est nécessaire pour la pleine réalisation du droit de l'homme pour l'éducation.
- L'accent sur les plus vulnérables et les plus discriminés permettrait de maximiser l'impact de l'ODD pour que le principe « personne ne doit être laissé pour compte » constitue en fait une orientation stratégique pour ces populations.
- L'amélioration de l'accès à l'éducation ne peut se faire sans tenir compte du contexte social et culturel dans lequel les enfants, les jeunes et les jeunes adultes vivent et apprennent, y compris dans les situations de conflit et de catastrophe naturelle.
- Un programme d'études adapté est une condition essentielle pour inclure les groupes les plus marginalisés, y compris les personnes handicapées et les nouveaux arrivants.
- Une éducation publique de qualité pour tous promeut les principes des droits de l'homme et contribue

à la justice sociale, à l'inclusion et à la cohésion : l'éducation donne aux jeunes les moyens de comprendre et de revendiquer les droits de l'homme et de devenir des citoyens actifs.

- L'éducation aux droits de l'homme peut être un moyen de défense contre la montée de la violence, de la discrimination, de l'exclusion et de l'intolérance.
- La capacité d'adaptation implique également un engagement ferme en faveur de la décolonisation des programmes d'études qui permet de réaliser les objectifs de transformation dans le domaine du genre.
- Un financement adéquat de l'éducation, conformément aux obligations internationales des États, est une condition préalable à la mise en œuvre intégrale d'un programme progressif fondé sur les droits de l'homme.
- L'utilisation efficace des fonds alloués est tout aussi importante pour garantir l'exercice du droit à une éducation de qualité.

## 2. 2019 - Thème, slogan et dates

### Semaine mondiale d'action pour l'éducation

**Thème général : Faire du droit à une éducation publique inclusive, équitable, de qualité et gratuite une réalité**

Le thème proposé englobe plusieurs domaines d'intervention du plan stratégique provisoire. Il est étroitement lié au domaine d'intervention stratégique 1 « Égalité et non-discrimination » et aux actions clés liées à l'élaboration d'une campagne fondée sur les droits et à l'examen de la justiciabilité de l'éducation en tant que droit de l'homme :

*Les notions d'égalité et de non-discrimination s'inspirent du droit international des droits de l'homme. « L'égalité » renvoie au droit fondamental établi à l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que « tous les êtres humains naissent libres et sont égaux en dignité et en droits ». La « non-discrimination » est un principe du droit international des droits de l'homme. Il se réfère à l'interdiction de « toute discrimination en vertu de la loi et garantit à tous une protection égale et effective contre toute discrimination fondée notamment sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation » (Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; article 26). La CME élaborera des lignes directrices pour aider ses membres à attirer l'attention sur les questions d'inégalité, d'exclusion et de discrimination dans l'offre d'infrastructures éducatives, en particulier dans les zones rurales, ainsi qu'en matière d'accès à une éducation de qualité pour tous. En outre, une campagne ciblée sera conçue et mise en œuvre pour attirer l'attention locale et internationale sur la nécessité de lutter contre toutes les formes d'inégalité, d'exclusion et de discrimination dans les systèmes éducatifs et au-delà. Afin d'assurer que le plan stratégique proposé réponde aux besoins éducatifs des groupes qui ont été historiquement marqués par la discrimination et exclus de leur droit à l'éducation, la CME axera principalement, mais pas exclusivement, ses actions sur les groupes suivants : les filles, femmes et jeunes, les enfants handicapés, les communautés autochtones et minorités culturelles, ethniques et linguistiques, les migrants, notamment les personnes déplacées, demandeurs d'asile et réfugiés ainsi que les personnes ayant diverses orientations et identités sexuelles. D'autres groupes peuvent être ciblés en fonction des formes d'inégalité, d'exclusion et de discrimination identifiées dans les différents contextes par les membres de la CME.*

Ce thème a également des liens avec le domaine stratégique « Éducation dans les situations d'urgence », tel que décrit ci-dessous :

*Pour commencer, la CME mettra en œuvre des stratégies politiques pour promouvoir le droit à l'éducation des personnes qui, dans le contexte des urgences liées au changement climatique, ont du mal à exercer leur droit à l'éducation. Cela comprend les enfants et les jeunes dont l'éducation a été interrompue en raison de*

*la destruction des établissements scolaires et ceux qui n'ont pas été scolarisés dans des situations où la reconstruction des établissements scolaires n'a pas été gérée de manière efficace ou simplement non planifiée. La CME encouragera les gouvernements nationaux et locaux, en particulier dans les zones récemment touchées par des catastrophes naturelles, à élaborer un cadre global pour évaluer et répondre aux besoins et aux droits en matière d'éducation des personnes vivant dans des zones potentiellement ou déjà touchées par des situations d'urgence [...].*

Le thème comprend également le domaine d'intervention 2 du plan stratégique sur l'éducation transformatrice et la cible 4.7 de l'ODD4 :

*D'ici 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en vue du développement et des modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion d'une culture de paix et de non-violence, la citoyenneté mondiale et la reconnaissance de la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable.*

Ce thème peut inclure différentes approches tenant compte du contexte et de sa pertinence dans des pays membres :

- Mettre l'accent sur les enfants et les jeunes personnes handicapées, en appelant à l'allocation d'infrastructures et de matériels scolaires accessibles et inclusifs et à la formation des enseignants, y compris des enseignants handicapés ;
- L'accent est mis sur les disparités entre les sexes et les droits de la communauté LGBTI ;
- Mettre l'accent sur les communautés vulnérables, défavorisées et pauvres (y compris les enfants qui travaillent) ;
- L'accent est mis sur les peuples autochtones ;
- L'accent est mis sur les migrants/réfugiés et les étudiants dans les zones de conflit ;
- L'accent est mis sur les enseignants selon le slogan de la Journée mondiale des enseignants 2018 « Le droit à l'éducation est le droit à un enseignant qualifié ».

### **Slogan proposé : Mon éducation, mon droit**

Le slogan proposé s'inscrit dans le cadre des objectifs généraux de l'ODD4 et il est axé sur la revendication du droit à l'éducation. La Campagne propose de « personnaliser » ses revendications politiques axées sur les jeunes du monde entier, de s'aligner sur la volonté de donner plus de place dans le mouvement aux organisations et aux voix des jeunes et aussi de mettre en avant les étudiants et les adultes revendiquant leur droit à l'éducation. Le slogan englobe la proposition d'envisager une approche globale de l'ODD4, donnant l'opportunité à nos membres de se concentrer sur tous les objectifs de l'ODD4 ou les plus pertinents dans leur contexte. La portée du mouvement à tous les niveaux nous permettra de recueillir et de mettre en valeur des témoignages percutants pour soutenir la campagne et les revendications politiques.

Nous proposons que la SMAE soit également soutenue par un appel public à l'action, pour montrer la représentativité du mouvement au plus haut niveau politique. Nous pensons également qu'une campagne mondiale soutenue par des activités locales peut avoir un grand impact sur le changement des mentalités, ce qui est indispensable pour réaliser le droit à une éducation publique inclusive de qualité pour tous.

L'appel public à l'action sera décisif pour passer du slogan individuel « Mon éducation, mon droit » à une approche plus globale : « Notre éducation, nos droits » d'ici la fin de la campagne et une transition vers le FPHN (NY en juillet, dont le thème principal est « Responsabiliser les personnes et garantir l'intégration et l'égalité »).

### **Dates proposées : 24 avril au 1er mai**

Traditionnellement, la majorité des actions coordonnées pendant la SMAE se déroulent entre la dernière

semaine d'avril et la première semaine de mai. Nous proposons de tenir compte des leçons tirées de 2018 et de lancer la semaine par un événement international le 24 avril.

### 3. SMAE 2019 - Buts et objectifs de la campagne

Le calendrier des événements de 2019 nous permet d'organiser des campagnes sur toutes les questions mentionnées ci-dessus. La flexibilité et la diversité de la SMAE offrent un cadre particulièrement bien adapté pour mener une campagne à multiples volets avec l'organisation d'événements liés à l'éducation tout au long de l'année (la SMAE en avril, le FPHN en juillet, l'AGNU en septembre, le 20e anniversaire en octobre). Ces thèmes peuvent tous être abordés dans le cadre du thème général de l'éducation en tant que droit de l'homme (respect, protection, réalisation et financement) et chaque coalition membre peut choisir d'adapter un ou plusieurs sous-thèmes à son contexte particulier. L'adoption d'une campagne à multiples volets basée sur les droits de l'homme permet la continuité avec d'autres événements en 2019 et au-delà. Cette approche permet de développer des liens avec des thèmes de campagne plus ciblés pour les années suivantes jusqu'en 2022.

#### Objectif de la SMAE 2019

L'objectif de la Semaine mondiale d'action pour l'éducation de cette année est de souligner le fait que l'éducation est un droit de l'homme et que nous avons tous le droit de le revendiquer, de l'exercer et de faire pression sur les gouvernements et les organismes internationaux pour qu'ils prennent les mesures financières et autres mesures appropriées pour assurer la réalisation de ce droit.

##### a) Objectifs de mobilisation et de communication :

1. Un minimum de 100 000 personnes signent notre pétition ou participent à notre appel à l'action dans le monde entier.
2. Les campagnes mobilisent et encouragent la participation active des citoyens et communautés des 5 continents.
3. Les activités médiatiques atteignent 50 millions de personnes dans le monde entier, avec des reportages provenant d'organes de presse ou de radiodiffusion de premier plan. L'objectif serait d'avoir une grande maison de presse assurant la couverture des événements sous la forme d'une série d'articles.
4. Les activités des réseaux sociaux comptent 500 000 participants dans le monde entier

##### b) Objectifs des campagnes :

1. 80% des membres de la CME participent au moins à une activité pendant la SMAE
2. 70 % des membres de la CME utilisent au moins l'un des outils de messagerie, de revendication politique et d'image de marque de la campagne.
3. 70% des membres organisent des campagnes pour améliorer la coordination des travaux/actions pour la réalisation et la mise en œuvre des ODD.
4. La campagne reçoit le soutien d'au moins 60 % des alliés potentiels ciblés.
6. 50% des membres organisent au moins un événement impliquant à la fois le public et les autorités (au niveau national ou local).
7. 50 % des membres développent des relations ou des partenariats intersectoriels.
8. 30 % des membres organisent des activités conjointement avec des groupes de jeunes.
9. 50% des membres consultent le ministère des finances, les parlementaires et les responsables politiques pour faire un suivi de leurs engagements.

##### c) Résultats politiques escomptés ou souhaités

- Des engagements forts en faveur du droit à l'éducation dans les pays où un tel engagement n'existe pas à ce jour.
- Des lois spécifiques ou des lois améliorées sont adoptées dans les pays où le cadre législatif est insuffisant, y compris des cadres législatifs sur la budgétisation progressive de l'éducation.
- Le renforcement des mesures d'application de la loi dans les pays où les lois existent mais ne sont pas mises en œuvre.
- De véritables mesures de redevabilité pour les pays qui ont mis en œuvre tous les éléments cités ci-dessus mais qui ne parviennent toujours pas à atteindre leurs objectifs.
- Une plus grande participation et institutionnalisation des OSC, y compris les organisations dirigées par les jeunes et les étudiants, à la prise de décisions et au suivi des plans du secteur de l'éducation, ainsi qu'une plus grande reconnaissance du rôle et de la contribution des OSC dans la réalisation et la mise en œuvre des objectifs de développement durable.
- La déclaration sur la sécurité à l'école est adoptée.
- Les membres sont habilités à promouvoir et à défendre les normes internationales relatives aux droits fondamentaux.

## 4. 2019 - Cadre des revendications politiques

Les gouvernements doivent :

- Souscrire, ratifier et mettre en œuvre les traités relatifs aux droits de l'homme et les protocoles facultatifs.
- S'engager pour la pleine réalisation et la mise en œuvre de l'ODD4
- Investir dans les systèmes d'éducation publique, conformément aux normes internationales (au moins 6 % du PNB, 20 % du budget public) et veiller à ce que 3 à 5 % soient utilisés pour les aménagements destinés aux étudiants handicapés.
- Renforcer l'attrait de la profession enseignante, en veillant à ce que les enseignants bénéficient de conditions d'emploi et de travail décentes, qu'ils exercent pleinement leurs droits syndicaux (en particulier la liberté syndicale et la négociation collective) et soient soutenus par une formation professionnelle initiale et continue de qualité.
- Élaborer des plans du secteur de l'éducation tenant compte de la question du genre, y compris un suivi et une évaluation participatifs avec les organisations de la société civile.
- Fournir un cadre, des ressources et une planification pour l'éducation dans les situations d'urgence, ainsi qu'aux personnes déplacées et aux migrants.
- Lutter contre l'exclusion et la discrimination dans les programmes scolaires, les matériels d'enseignement et d'apprentissage et la gouvernance scolaire
- Promouvoir la participation des enfants et des jeunes en tant que stratégie clé des politiques publiques en matière d'éducation
- Assurer progressivement la gratuité de l'enseignement supérieur public de qualité.
- Promouvoir la mise en œuvre de mécanismes appropriés de suivi des OSC pour une meilleure efficacité des dépenses du budget de l'éducation et sa bonne utilisation.
- Ratifier la Convention 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, qui stipule que l'âge d'admission à l'emploi « ne doit pas être inférieur à l'âge d'achèvement de la scolarité obligatoire et ne doit pas être inférieur à 15 ans ».
- Offrir une seconde chance aux enfants non scolarisés et aux enfants qui travaillent, en mettant en place des cours d'apprentissage accéléré pour les intégrer dans les classes adaptées à leur âge dans le système éducatif public.

Les pays donateurs doivent:

- Augmenter leur aide à l'éducation de l'ordre d'un minimum de 0,7 % de leur budget



- Soutenir les programmes d'éducation pour les migrants, les personnes déplacées et permettre qu'une plus grande partie de leur aide humanitaire soit allouée à l'éducation.
- Soutenir les programmes de développement visant à améliorer le recrutement, la formation et les salaires des enseignants, les infrastructures scolaires et les transports dans le but de fournir des services éducatifs aux groupes les plus marginalisés ou vulnérables.
- Œuvrer à l'harmonisation du processus de financement et fournir une aide prévisible et durable
- Retirer le soutien aux fournisseurs de services d'éducation à but lucratif
- Éviter les prêts en tant que stratégie de développement pour la coopération dans le domaine de l'éducation
- Appliquer le respect des droits de l'homme fondamentaux et des normes internationales du travail et renforcer le lien entre le travail des enfants et l'éducation dans le cadre politique.

## 5. Cibles

1. Représentants politiques nationaux au niveau exécutif (chefs d'État ou ministres de l'éducation et de la culture et les ministères chargés de la mise en œuvre des ODD, tels que les ministres des Finances) et au niveau législatif (parlementaires, commissions de contrôle parlementaire sur l'éducation, groupes parlementaires, autres groupes politiques concernés par l'éducation).
2. Des représentants d'organisations internationales en tant que leaders engagés à soutenir nos campagnes et nos demandes.
3. Les donateurs potentiels (c'est-à-dire rassembler des donateurs pour soutenir nos campagnes de 2019 , celles-ci viseront à accroître la visibilité de la CME auprès de nouveaux donateurs potentiels).
4. Les plates-formes intersectorielles des OSC qui examinent la mise en œuvre des ODD et les droits de l'homme.
5. Les enfants, jeunes et adultes revendiquant leur droit à l'éducation.
6. Les médias et les journalistes qui travaillent sur les questions d'éducation.
7. Avocats, juristes, universitaires et analystes.

## 6. Messages clés

- L'éducation est un droit de l'homme fondamental que chacun doit revendiquer.
- L'éducation a un impact sur les personnes et les communautés : Leurs besoins et leurs droits devraient être au cœur de toute politique éducative.
- Les jeunes sont les mieux placés pour revendiquer leur droit à l'éducation et leur voix doit être entendue.
- Le droit à l'éducation étant universel, les droits des filles, des garçons, des jeunes, des adultes, des personnes handicapées, des personnes déplacées, des migrants ou des populations vulnérables et marginalisées doivent être pris en compte dans les plans nationaux d'éducation.
- Le droit à l'éducation est universel et ne s'arrête pas ou n'est pas suspendu en temps de conflit, de guerre ou de catastrophe naturelle.
- Le droit à l'éducation exige des enseignants formés et qualifiés.

- Une éducation de qualité est un droit de l'homme et non une opportunité financière ou lucrative.
- Pour que le droit à une éducation publique inclusive et de qualité devienne une réalité, il faut un financement adéquat, une utilisation et distribution des fonds efficaces et équitables.
- L'éducation n'est pas une ligne budgétaire isolée : c'est un investissement continu qui profite à l'ensemble de la société.
- L'éducation est essentielle pour former les citoyens de demain, elle n'est pas seulement un droit, mais aussi un catalyseur de tous les droits.
- L'éducation est un pilier de la croissance, de la durabilité et de l'équité. A ce titre, elle est au cœur de tous les ODD.
- La réalisation des droits de l'homme est au cœur du programme des ODD pour le développement, et la mesure du succès des ODD doit maintenir cet engagement et cette norme.
- La société civile est un partenaire solide et précieux qui doit être consulté et associé à la prise de décisions à tous les niveaux.
- Les OSC sont des partenaires importants pour assurer que la voix des minorités soit entendue et reflétée dans les politiques.
- L'engagement de la société civile a permis de nombreuses avancées importantes dans le secteur de l'éducation au cours des 20 dernières années.

## 7. Activités proposées

### Secrétariat mondial

#### Un événement mondial de lancement

La SMAE 2018 a débuté par une table ronde internationale qui a grandement contribué à souligner et à définir l'objectif de cet événement. Nous proposons donc de nous baser sur cette expérience et d'organiser un événement international similaire.

#### Objectifs:

- Lancer la Semaine mondiale d'action pour l'éducation et lancer un débat de haut niveau sur le droit à l'éducation
- Mobiliser le public sur la SMAE les activités planifiées dans le monde entier
- Augmenter la visibilité de la CME et de la SMAE
- Renforcer les relations de la CME avec les acteurs/parties prenantes locales
- Présenter les membres et le travail de la CME aux donateurs potentiels

#### Proposition pour un événement de lancement

Il consisterait en une série de brefs discours prononcés par des invités sélectionnés, suivis d'une table ronde publique sur le droit à l'éducation dans les différentes régions du monde, y compris l'Afrique du Sud. La discussion portera sur le thème de la SMAE, les questions spécifiques de la participation des jeunes dans la prise de décision, la privatisation en Afrique du Sud, l'éducation inclusive, le genre et le droit à l'éducation en situation d'urgence. Une séance de questions clôturera l'événement officiel.

Nous proposons ensuite une activité de réseautage/cocktail pour permettre aux différents invités et intervenants d'interagir et de laisser de la place au dialogue avec le public. Dans l'espace de réseautage et de cocktail, nous aurons une exposition de photos de Leeroy Jason (qui a couvert le mouvement « Fees



*must Fall* ») et quelques photos de *Light for the World* sur l'éducation inclusive. Leeroy Jason serait présent pour parler de son travail.

#### *Ordre du jour :*

Les invités sélectionnés seront invités à prononcer une allocution de 3 à 5 minutes (15 à 25 minutes).

Les intervenants se réuniront sur scène pour une discussion ouverte (30 à 45 minutes).

Questions de l'auditoire et des membres de la presse aux invités sélectionnés (s'ils sont encore présents) et aux intervenants (20 à 30 minutes)

Réseautage / cocktail / discussions libres entre les participants et le public (environ 1 heure) et entrevues individuelles avec les médias

Durée : environ 1h40 pour la partie officielle, 1 heure pour le réseautage.

#### **Evènement médiatique**

Cet évènement serait l'opportunité de renforcer notre présence dans les médias, d'accroître la visibilité de la CME et de la SMAE. Les principaux messages à l'intention des médias seraient les suivants :

- Le lancement d'une campagne publique mondiale innovante,
- Faire entendre la voix des jeunes dans le débat sur l'éducation,
- Entretiens avec des personnalités

#### **Public**

Les personnes suivantes pourraient être invitées à assister à l'évènement :

- Participants du Caucus des jeunes d'Afrique
- Donateurs et fondations : OSISA, OSF...
- Personnel des organismes d'aide bilatéraux/multilatéraux
- Les membres de la CME et les partenaires du FSCE, en particulier ceux qui se trouvent en Afrique du Sud ou à proximité (IE, ActionAid, Light For the World, MEPT, ECOZI, ZANEC, Swaziland, Lesotho...)
- Représentants de groupes locaux travaillant dans le domaine de l'éducation
- Grand public : Personnel du Secrétariat de la CME et les membres de leur famille, invitation sur les réseaux sociaux

#### **Caucus des jeunes**

Étant donné qu'un deuxième caucus des jeunes est à l'étude, il serait propice de l'organiser pendant la Semaine mondiale d'action pour l'éducation, dans le cadre de ses activités. Le caucus des jeunes se déroulant également en Afrique du Sud, nous pourrions inviter les représentants du caucus des jeunes à assister et à participer à l'évènement de lancement de la SMAE, ce qui leur donnerait l'opportunité d'interagir avec les invités et le public pendant et après l'évènement officiel. Nous pourrions également envisager de renforcer les relations établies avec les parties prenantes locales (groupes de jeunes, universitaires, personnalités) et les inviter à discuter et à interagir avec les représentants des jeunes au cours de leurs réunions et à échanger des idées sur la meilleure façon de faire valoir leurs droits à l'éducation et de faire entendre leur voix. Nous tenons particulièrement à inviter :

- Les représentants de *Equal Education*
- Les représentants du mouvement « *Fees must fall* »
- Une personnalité locale qui est aussi un jeune militant de l'éducation
- Des universitaires influents et engagés

#### **Appels à l'action**

Cette année, la Semaine mondiale d'action pour l'éducation est axée sur la participation du public. Nous

proposons au niveau du Secrétariat d'élaborer deux appels à l'action que nos membres pourraient adapter à leur propre contexte.

### 1. Partagez votre expérience !

Pour donner un nouvel élan au lancement de la campagne, nous demandons à nos membres de partager des témoignages personnels et percutants de personnes qui ont réalisé leur droit à l'éducation grâce aux systèmes d'éducation publique et sur la façon dont cela a changé leur vie.

Nous lancerons également un appel au public sur les réseaux sociaux pour recueillir des témoignages, afin de :

- Encourager les gens à partager, à participer et ainsi être inclus dans notre campagne ;
- Recueillir plus de contenu et de témoignages positifs pour renforcer nos arguments ;
- Accroître la portée de la campagne, la publication des témoignages entrainera le partage sur les réseaux sociaux.

### 2. Demandez à votre gouvernement de respecter vos droits à l'éducation !

L'une des actions clés du Secrétariat cette année sera d'améliorer la plate-forme numérique de la SMAE en la transformant en outil de mobilisation. Les membres bénéficieront d'un espace où non seulement ils pourront télécharger leurs événements mais ils pourront aussi interagir et inviter les parties prenantes. Tous les événements téléchargés par les membres seront regroupés sous le thème général de la SMAE, ce qui nous permettra de présenter visuellement la portée de la campagne par le biais d'une carte interactive mondiale.

Cette plateforme sera reliée à une pétition en ligne qui sera disponible dans les 5 langues et que chaque membre pourra choisir d'adapter à son propre contexte s'il le souhaite. La plateforme offrira également la possibilité d'imprimer la pétition pour la collecte de signatures hors ligne. L'objectif de la pétition est de démontrer l'appui national pour le droit à l'éducation, ce qui donne un avantage supplémentaire aux membres dans les processus de négociation et consultation avec leurs gouvernements. Nous encouragerons fortement nos membres à utiliser leurs réseaux pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes possible. Au niveau international, la pétition sera un indicateur de la représentativité du mouvement et l'ampleur du soutien des communautés de base. L'objectif est d'obtenir 100 000 signatures dans le monde entier.

Des formations seront dispensées à nos membres pour leur permettre d'utiliser la plateforme. Pour ceux qui ne connaissent pas trop le numérique, le Secrétariat offrira la possibilité de saisir directement des informations sur leurs événements à partir d'un fichier Word.

### **Autres documents pouvant être fournis par le Secrétariat :**

- Un document d'information sur les politiques énonçant une vision positive du rôle des OSC dans la réalisation du droit à l'éducation pour tous, détaillant nos principales orientations politiques pour les différents événements.
- Un dossier de campagne avec des messages, des activités et des outils.
- Un blog sur le droit à l'éducation avec RTEI.
- Un dossier presse comprenant des modèles, des témoignages, des photos.

### **Suggestions d'activités pour les membres :**

- Organiser des tables rondes nationales, régionales ou locales sur le droit à l'éducation, en mettant l'accent sur les groupes marginalisés et les plus vulnérables, en invitant les parlementaires et les dirigeants politiques à respecter leur engagement envers la population.
- Organiser des débats publics avec les ministères concernés, les communautés, diffuser des informations sur la campagne par le biais des radios communautaires ou de journaux locaux.
- Organiser des événements publics, des manifestations ou expositions pour une plus grande visibilité du droit à l'éducation et pour en faire une réalité.

- Travailler avec les écoles des communautés vulnérables pour recueillir des histoires, des témoignages et inviter les représentants des communautés à une réunion officielle avec les autorités, personnalisant ainsi le droit à l'éducation et lui donnant un visage humain.
- Publication de rapports alternatifs ou d'études de cas sur le droit à l'éducation pour des groupes spécifiques.
- Adapter la pétition publique mondiale pour appeler les gouvernements à réaliser le droit à l'éducation pour tous, écrire des tweets en utilisant « Mon éducation : Mes droits » ou des courriels à votre président, ministre et député pour partager vos points de vue sur le statut de l'éducation dans votre pays.
- Utiliser l'art et les artistes locaux pour transmettre notre message et faire participer les communautés de base, au moyen d'ateliers artistiques, de musique, de poèmes ou de concours de photos.
- Mobiliser les différents médias et les réseaux sociaux pour diffuser les messages

## 8. Partenaires

La SMAE recherche l'engagement et la participation de l'ensemble du mouvement de la CME. Cette année, nous avons d'autres alliés potentiels clés pour accroître la portée de la campagne:

1. Au sein du système des Nations Unies :
  - UNESCO : L'UNESCO est un partenaire de longue date de la SMAE et le principal organisateur du Cadre d'action pour l'éducation 2030. Au cours des années précédentes, le Directeur général de l'UNESCO a participé à des campagnes de rédaction de lettres et filmé des messages de soutien à la SMAE. Le Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) a participé dans des activités de la SMAE et les bureaux régionaux de l'UNESCO ont mené leurs propres activités pour la SMAE pendant plusieurs années.
  - Institut de statistique de l'UNESCO : La collaboration et le partage de données a contribué à façonner la participation de la CME aux niveaux national, régional et international. L'utilisation de données et d'informations crédibles a transformé la CME et le plaidoyer de la société civile.
  - UNGEI : L'égalité des sexes et l'éducation des filles font partie intégrante de la réalisation du droit à l'éducation pour tous, les idées et le soutien spécifiques concernant les questions de genre sont précieux.
  - Le rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'éducation sera une personne de référence clé à inviter à titre officiel pour parler de l'objectif de la campagne.
  - OIT sur la garantie des droits des enseignants et du personnel de l'éducation, ainsi que le lien entre le droit à l'éducation et l'éradication du travail des enfants
2. Partenariat mondial pour l'éducation : Le mandat principal du PME est d'assurer la mise en œuvre du programme Éducation 2030. Il met en œuvre une nouvelle stratégie adaptée aux ODD et planifie une nouvelle campagne de reconstitution des ressources. Cela a pour objectif de démontrer l'importance de l'optimisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des ODD.
7. Initiative sur le droit à l'éducation et indice du droit à l'éducation : La mise en œuvre de l'ensemble du programme des ODD implique un renforcement de la collaboration avec les groupes qui s'occupent de ces questions du point de vue des droits de l'homme. La tendance à la privatisation prive les plus pauvres de l'accès à une éducation de qualité, le soutien et la perspicacité du Consortium sur la privatisation de l'éducation et les droits de l'homme doivent être consolidés.
8. Alliés spécifiques :
  - L'expertise du réseau « *Education Cannot Wait* » et du réseau interinstitutions pour l'éducation dans les situations d'urgence peut être mise à profit dans le domaine de l'éducation dans les situations d'urgence et ils peuvent devenir des alliés de poids dans notre engagement dans les États fragiles et les contextes humanitaires.
  - Light for the World, CBM, ICEVI peuvent être des alliés et des conseillers prioritaires lors de l'élaboration

de matériels, de plaidoyer et d'énoncés de positions liés à l'éducation inclusive des personnes handicapées.

- Les organisations œuvrant pour le respect des droits de l'homme ainsi que les grands groupes et autres parties prenantes travaillant sur les droits des femmes, les droits indigènes, les droits de la communauté LGBTQI, le genre, la migration et les réfugiés.
- Les organisations de lutte contre le travail des enfants et œuvrant pour les droits de l'enfant.
- Les organisations syndicales.
- Les associations d'étudiants et de parents d'élèves.